



**MONTPELLIER  
CHANGE  
AVEC VOUS**

**Cévennes - 2ème édition de Montpellier change avec vous  
Réunion publique du quartier Cévennes  
7 juin 2024**

Maison pour tous François-Villon : vendredi 7 juin 2024

Présidée par

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.

En présence de :

- Fanny Dombre Coste, adjointe déléguée à la Ville éducative et à la Réussite scolaire.
- Séverine Saint-Martin, adjointe déléguée au Renouveau démocratique.
- Émilie Cabello, adjointe au quartier Port Marianne et à l'Accessibilité universelle.
- Hervé Martin, adjoint délégué à la Ville sportive.
- Élodie Brun-Mandon, conseillère municipale.
- Mikel Séblin, conseiller municipal.
- Stéphane Jouault, adjoint délégué à la Nature en ville et à la Biodiversité.
- Agnès Saurat, adjointe au Patrimoine municipal et à la Sobriété énergétique.
- Maryse Faye, adjointe à l'Urbanisme durable et à la Maîtrise foncière.
- Jean-Dominique Delaveau, conseiller municipal.
- Marie Massart, adjointe déléguée à la Politique alimentaire et à l'Agriculture urbaine.
- Caroline Dufoix, conseillère municipale.
- Yves Barral, conseiller municipal.
- Mylvia Houguet, adjointe à la Vie associative et aux Maisons pour tous.
- Yvan Nosbe, conseiller municipal.
- Claire Hart, conseillère municipale.
- Françoise Boutet-Waiss, conseillère municipale.



- Jérôme Moynier, conseiller départemental.
- Karine Wisniewski, conseillère départementale.
- Véronique Brunet, adjointe au quartier Mosson.
- Radia Tikouk, adjointe déléguée au Quartier Cévennes et à la Relation aux usagers.
- Laurent Nison, adjoint délégué aux Grands travaux, à l'Embellissement de la ville et du cadre de vie.
- Mustapha Laoukiri, adjoint délégué à l'Emploi et à la Création d'entreprise.
- Alban Zanchiello, adjoint délégué au Commerce.
- Manu Raynaud, adjoint délégué à la Ville apaisée, Ville respirable et à la Ville numérique.
- Tasnime Akbaraly, adjointe déléguée à la Petite enfance et à la Place de l'enfant dans la ville

### **Participants**

Environ 250 personnes

### **Pourquoi Montpellier change avec vous 2e édition ?**

Du 18 mars au 22 juin 2024, les habitants des 7 quartiers de Montpellier (Croix d'Argent, Hôpitaux-Facultés, Port Marianne, Les Prés d'Arènes, Mosson, Cévennes, Centre) sont conviés à une série de rencontres sous forme de week-end au cœur de leur quartier.

L'objectif : échanger avec le maire, les élus, les services de la Ville et de la Métropole et exprimer vos idées sur l'avenir de leur quartier. Le vendredi 7 juin dernier, c'est à la maison pour tous François Villon, 55 rue des Araucarias, qu'était organisée la réunion dédiée au quartier Cévennes. Un échange de presque trois heures devant une salle pleine, marqué par de nombreuses prises de paroles, après un temps de présentation des grands projets en cours sur le secteur.



Suivi le lendemain d'une balade urbaine, avec un départ de la nouvelle Mission locale, 1041 rue Paul Rimbaud et ce, en passant par le chemin de l'Aqueduc, jusqu'au parc Mas de Neuville, 410-496 avenue du Château d'O, clôturée par un moment convivial. Pendant toute cette nouvelle séquence, un Kiosque d'information, circulant sur le quartier, a permis de répondre aux questions et remarques des habitants, mais aussi d'offrir un nouveau lieu d'échanges entre habitants, élus ou services de la ville.

## **PRINCIPALES INTERVENTIONS DU PUBLIC**

**Question :** Je m'inquiète au sujet de l'agriparc des Bouisses car sur la parcelle située rue de la Belle, en zone verte non constructible, il a été pressenti un projet d'immeubles de deux à trois étages. On parle de 40ha, ce qui est énorme sur un agriparc, c'est vraiment dommage de construire autant. Qu'en est-il ?

**Michaël Delafosse :**

Le principe de cet agriparc est posé. C'est un très beau projet comprenant un projet immobilier assez conséquent. Vous serez reçue par madame Faye, adjointe à l'Urbanisme durable et à la Maîtrise foncière. Elle vous expliquera l'enjeu de ce projet qui a une identité patrimoniale.

**Question :** Au sujet de l'agriparc des Bouisses, je comprends les enjeux en terme de logements a fortiori dans un secteur où il y a des investissements massifs avec la ligne 5 du tramway, mais il serait dommage que ce projet soit gâché par des aménagements au détriment de l'existant, disproportionnés et qui viendraient rompre l'identité et la cohérence dans le quartier. Ces points de vigilance ont été affirmés lors des différents ateliers. Dans quelle mesure, pouvez-vous trouver des alternatives, qui permettraient de conserver l'équilibre du projet, les capacités en terme de logements, avec des hauteurs réalistes sans défigurer le quartier ?



**Michaël Delafosse :** Je souhaite vous remercier de la façon dont vous avez présenté les choses. Une association de propriétaires fonciers a ouvert des contentieux contre la mairie... Sur chacune des zones, nous allons organiser des rendez-vous, car il s'agit pour la ville de réussir le projet. Ce n'est pas 40h, mais 9ha de logements. Nous souhaitons créer une qualité d'habitat, je suis ce dossier de près. Nous sommes dans un enjeu d'équilibrage. Ce projet ne doit pas dénaturer le quartier, mais se construire en lisière et dans le respect.

**Question :** Ma question concerne le Château Bon. Ce parc a été acheté par la Ville, avec l'aide du Département, puis livré à un promoteur immobilier. Or ce château est une des premières folies de Montpellier. Quand on parle de patrimoine et de capitale européenne de la culture, laisser à l'abandon un château qui fait partie intégrante du parc et le livrer à un promoteur immobilier, je trouve cela vraiment dommage.

**Michaël Delafosse :** Evidemment, nous serons attentifs à cette Folie. Des décisions ont été prises et engagées. Si la cession ne s'était pas faite avant 2020, peut-être que nous nous serions portés acquéreurs. Mais la cession est antérieure, il y a un autre propriétaire. Pour l'instant, l'architecte des bâtiments de France suit cela et a retoqué plusieurs projets. Comme vous l'avez souligné, le parc est public, il appartient à la Ville de Montpellier.

**Question :** En tant qu'habitant de la Martelle, j'ai le regret de dire que nous subissons de nombreuses nuisances, même si les aménagements réalisés sont très bien. J'ai la malchance d'habiter au carrefour des avenues de la Liberté et Récambale où des dizaines de véhicules passent tous les jours. Nous subissons des nuisances sonores et l'été, je ne peux pas ouvrir les fenêtres de ma chambre à cause de la pollution. Nous subissons aussi des nuisances olfactives liées à la station de relevage des eaux usées. Autre remarque concernant l'Aqueduc Saint Clément. J'organise des randonnées sur le chemin de Compostelle et je trouve que ce chemin de l'Aqueduc n'est pas mis en valeur, c'est dommage.



**Michaël Delafosse :** Concernant l'avenue de la Liberté, c'est un héritage des années 70. C'était avant une voie ferrée, puis il a été décidé de la transformer en voie routière. Aujourd'hui, ce n'est pas une voie de desserte pour les habitants de Montpellier, c'est une voie de transit. Waze oriente les habitants de Mende, Millau, Rodez sur l'avenue de la Liberté, ce qui crée ce problème et beaucoup d'accidents. Si les aménagements ne sont pas agréables pour les automobilistes, ils sécurisent le parcours des piétons. Nous aurons un travail à faire sur la transition de cette infrastructure, elle n'a pas vocation à être une voie de transit. D'où l'importance du contournement Ouest de Montpellier pour rejoindre les autoroutes A709 et A750. Nous aurons également à travailler sur une transformation de la rue de Grèze, entre la connexion La Martelle et Celleneuve, où les voitures sont très nombreuses.

Aujourd'hui, nous développons beaucoup les transports en commun, Montpellier intramuros et à l'échelle de la Métropole, principalement la ligne 5 de tramway, mais aussi le futur réseau de bustram, dont la ligne 1 a commencé sur la partie du Millénaire. Et puis évidemment, le soutien au réseau cyclable, une alternative aux déplacements piétonniers. Pour les habitants de la Métropole, la gratuité des transports doit nous conduire à de nouveaux comportements, plus vertueux sur le plan écologique. Mais il nous faut aller plus loin sur l'offre de transport à l'échelle du bassin de vie. Il y a une dizaine de jours, nous avons déposé notre dossier pour le réseau express régional métropolitain pour des cars express Gignac-Montpellier, Gignac-Lodève qui permettront de donner aux gens, souvent à l'entrée de Juvignac dans les embouteillages, l'opportunité d'utiliser les transports collectifs. Je veux le dire avec beaucoup de force, nous avons déjà sorti une partie du trafic de transit de Montpellier intramuros. Certains me diront « *pas devant chez nous, monsieur le maire* », je l'entends, en l'occurrence, vous et d'autres. Mais nous devons continuer, parce qu'il en va de la qualité de vie dans la ville. On voit bien que ces infrastructures routières ont





vocation à évoluer.

**MONTPELLIER  
CHANGE  
AVEC VOUS**

Concernant la station de relevage, rue du pont de la Lavérune, je ne peux pas vous répondre. Nous allons interroger la régie des eaux pour savoir quel est son devenir.

Sur la valorisation du chemin de l'Aqueduc, il y aura une validation patrimoniale. Tout comme vous avez évoqué le parcours de Saint-Jacques de Compostelle, les marquages sont peut-être à reprendre. Je dois vous avouer que la priorité, c'était de faire cet itinéraire.

**Question :** J'habite rue Rimbaud, ma résidence donne sur le groupe scolaire Daubié, vous parlez de démolir cette école. Qu'allez-vous faire de cette parcelle ? À côté, vous avez parlé de l'ouverture d'un parc, pourrait-on y créer un parc canin ? Je voudrais également parler de problèmes de sécurité : intrusions dans ma piscine, visite des maisons, problèmes de deal... Nous sommes obligés de faire la police nous-mêmes. Serait-il possible de mettre une caméra ?

Dernier point, vous avez parlé de végétalisation de cette rue, or des arbres ont été abattus et à la place vous avez mis des pastilles de bitume entre le stade Rachid Malla et 730 rue Rimbaud. Qu'allez-vous en faire ?

**Michaël Delafosse :** Je suis désolé, nous ne ferons pas de parc canin. Nous créerons des parcs canins, ailleurs, nous allons y réfléchir. Ce parc est un lieu d'agrément pour les enfants et les personnes âgées, c'est un endroit remarquable.

Sur la rue Paul Rimbaud, qui monte vers La Pergola, nous avons plusieurs sujets. Une opération immobilière qui s'est faite, et nous n'avons pas reconstitué le trottoir. Ensuite, des arbres n'ont pas été replantés. Les arbres étaient malades, mais nous allons replanter des arbres partout où nous le pouvons. Mais il faudra faire attention car les racines détruisent les réseaux.



Sur le site des écoles, nous ferons du réinvestissement urbain. 16 logements seront livrés en 2028/2029 sur la parcelle. J'aurai l'occasion de vous le dire dans une autre réunion, parce que ce foncier est imperméabilisé, il faudra respecter les servitudes. Quoiqu'il se passe, cette école ne peut plus rester en l'état, elle est du type Pailleron. Le confort thermique est désagréable pour les équipes enseignantes et les élèves.

En ce qui concerne la sécurité, le deal est mouvant, c'est un vrai problème. Aux Cévennes, la situation est compliquée. On essaie de faire remonter à la police municipale, qui se positionne, mais le souci est que certains achètent et ce commerce fait du mal. Les gens qui achètent s'abiment la santé et pourrissent la vie du quartier ! Cela génère une activité illicite et des commerces de blanchiment d'argent. Je le dis de manière très tranquille, quand nous avons une information qu'un dealer condamné par la justice habite un logement social et que ce logement a servi pour stocker la drogue, à un moment, il doit partir, il est immédiatement expulsé. Nous sommes devant un phénomène où il faut réaffirmer un certain nombre de principes.

**Question :** Je suis le président du Cévennes pétanque club qui se trouve au parc Mas de Neuville. Vous êtes passé nous voir, je vous en remercie. Je souhaite prendre les jeunes en main pour les initier à la pétanque. Nous avons beaucoup de licenciés. J'ai de nombreux projets, nous avons besoin d'un local.

**Michaël Delafosse :** Sur le terrain de pétanque, nous allons refaire rapidement des travaux de réaménagement du boulo-drome, c'est facile. La question du local est plus délicate, cela implique de construire, nous allons étudier la question.

**Question :** Combien de tramway y aura-t-il ? Qu'en sera-t-il de la circulation des tramways ?



**Michaël Delafosse :** Nous avons un parc existant, mais aucun achat de rames n'a été effectué par la Métropole depuis 2012. Nous avons passé auprès de CAF, le constructeur ferroviaire à Bagnères de Bigorre en France une commande de 77 nouvelles rames de tramway. Premier objectif, équiper la ligne 5. Plus 7 rames supplémentaires sur le réseau existant vont arriver pour les lignes 3 et 2. La fréquence de la ligne 1 va être augmentée sur Albert 1<sup>er</sup>/Saint-Éloi puisque que ce sera un tronçon mixte, ligne 5, ligne 1. Progressivement, les nouvelles rames vont s'injecter sur le réseau existant ; et une partie va remplacer la ligne 1 qui est ancienne et arrive en bout de vie à 30 ans. Nous sommes tenus d'en effectuer le remplacement.

**Question :** J'habite rue des Bouisses, les véhicules roulent trop vite, malgré les dos d'âne. Je pense qu'il faudrait des radars mobiles de temps en temps avec des policiers de la Ville, postés là, cela ferait peut-être réfléchir les automobilistes...

**Michaël Delafosse :** Concernant les voitures, notre pari est de donner, à ceux qui le peuvent, une alternative aux déplacements automobiles grâce à nos importants investissements : ligne 5, ligne 1, bustram 2, puis bustram 3 avenue Louis Ravas et rue Casseyrols et aussi rue des Avant-Monts. Nous devons faire en sorte que les gens changent leurs habitudes, mais certains ne peuvent pas faire autrement et ont besoin de leur voiture. Nous devons travailler sur la fluidité, la tendance ne sera à ne pas rouvrir des grandes voies comme sur l'avenue de la Liberté. Par contre, nous faisons en sorte que les enfants puissent aller à pied à l'école avec la création de chemins des écoliers, c'est une façon de réduire l'usage de la voiture.





À Montpellier, 40% des déplacements inférieurs à 2km se faisaient en voiture. Si nous parvenons à retirer des voitures, la circulation sera plus fluide. Nous sommes une Métropole, mais quand je vois Toulouse ou Bordeaux, je me rassure un peu. Les routes de Lavérune et de Mende, sur la partie nord, ont vocation à être rouvertes. Elles sont aujourd'hui fermées pour cause d'emprise de chantier de la ligne 5 de tramway et vous en savez la complexité. Si nous voulons qu'à Montpellier le tram soit un mode efficace de transport, il faut sanctuariser la priorité tramway. Sur la ligne 3, au niveau de Jean Monnet, je n'ai pas dit mon dernier mot, je ne peux pas vous en parler encore, mais il y aura un projet d'école qui permettra de réguler la situation. Devant les écoles, on développe un nouveau métier, APE, qui le matin, posent des règles de civilité et apprennent aux enfants quand il faut traverser.

**Question :** Qu'en est-il de la parcelle Garrats/Lodève, là où se trouve Auchan ? Vous aviez fait un projet, sera-t-il mis en place avant 2025 ?

**Michaël Delafosse :** Rien n'est prévu avant 2028. Cette surface commerciale est immense. Elle va bouger, mais cela ne doit pas se faire n'importe comment. Comment on transforme ? Qu'est-ce qui se passera du côté du Château de la Piscine ? Pour l'instant la parcelle ne bouge pas. Il y a une orientation d'aménagement qui est posée pour éviter que cela ne soit cédé à n'importe qui. Rien ne va bouger avant quelque temps.

**Question :** J'ai une question toute simple à propos des réseaux de chaleur urbains. Quel est le combustible utilisé et d'où provient le bois ?

**Michaël Delafosse :** Sur le réseau de chaleur, plusieurs énergies sont utilisées : la géothermie à Cambacérès, les eaux grises à Beausoleil et le bois sur la chaufferie du réseau de chaleur nord. Le bois provient de Lozère, en circuit court. Nous utilisons de la



biomasse, dans la filière bois, qui provient de Lozère avec le principe de renouvellement des forêts. Nous pensons que cela nous permet de sortir de l'énergie gaz et de l'énergie fossile.

**Question :** J'habite près de la zone Beausoleil, je voudrais savoir ce qu'il reste du terrain entre la clinique et les logements de l'ex-gendarmerie.

**Michaël Delafosse :** Sur le secteur de Beausoleil, ces terrains ont été acquis à l'État pour un euro. Nous avons des obligations, sur les deux parcelles, il y aura des projets de logements qui vont s'inscrire dans le plan de masse disponible sur internet et, là aussi, Madame Faye est à votre disposition. Nous voulons travailler sur le linéaire de la ligne 3 du tramway. C'est pour nous un point de vigilance aussi. L'idée est de rester sur ce qui existe déjà, type clinique Aésio. Entre la ligne de tramway et les équipements publics, nous avons un équilibre à tenir. Le projet de Folie a été ajourné car non satisfaisant, mais il y aura un projet de qualité architecturale. Je ne peux pas trop en dire plus pour l'instant, mais l'idée serait d'avoir un équipement culturel.

**Question :** Merci pour tout ce que vous faites, j'habite rue de Casseyrols, face à la résidence des Cévennes, côté Louis Ravas. Nous sommes dans une zone grise, quant à la ligne 5, mais il y a un projet de bustram. Qu'en est-il ? À quelle distance sera l'arrêt le plus proche ? Cette rue, à double sens, n'a jamais été rénovée. Elle est en déshérence et très dangereuse.

**Michaël Delafosse :** C'est un enclavement, ce quartier n'a pas la même desserte en transports collectifs que d'autres quartiers de la ville. Je le dis avec clarté, deux projets de bustram sont prévus : le bustram n°2, sur la ligne 15 actuelle et sur l'avenue Louis Ravas, avec des arrêts équivalents à ceux des bus, pour permettre aux usagers d'utiliser le bustram.



Nous ne les avons pas lancés maintenant parce qu'il y a déjà beaucoup de chantiers en cours dans la ville et que budgétairement, compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, il y a un besoin de lissage pour pouvoir mener à bien les projets. Mais ils se feront. La ligne 15 en priorité va être améliorée. Il y a déjà des bus supplémentaires depuis le 8 janvier. Il y en aura en septembre parce que cela permet d'assurer la correspondance 2-1-3. Autre sujet, le bus n°6, aujourd'hui, ne connecte pas bien parce que l'on a un problème de rupture de charge au niveau des Arceaux. Les pavés qui avaient été posés sur la place Daviler sont glissants, nous avons un problème de sécurité. Nous discutons avec l'Architecte des bâtiments de France pour trouver un revêtement plus sûr et satisfaisant sur le plan patrimonial. Il est prévu une connexion du bus n°6 à la ligne 4 et à la future ligne 5 de tramway. Objectif dernier trimestre 2025.

**Question :** Je vous ai déjà rencontré en 2014. Depuis cette époque, peu de jeunes du quartier ont fait un parcours universitaire. Un grand nombre d'entre eux doivent travailler. Je les accompagne dans le quartier. De plus, au club de Futsal, nous avons six joueurs qui ont rejoint l'élite. Les jeunes veulent également pratiquer le MMA, il faudrait un gymnase. Deux jeunes sont devenus professionnels et du coup, beaucoup veulent rejoindre cette discipline.

Par ailleurs, les quartiers Pergola et Petit Bard, sont des déserts médicaux. À quand un pôle santé ? La file d'attente pour le cabinet du Dr Gherby arrive jusqu'à l'avenue de Lodève...

Pour finir, je voudrais plus d'ateliers et de réunions pour encourager ces jeunes à la vie politique.

**Michaël Delafosse :** Sur la santé, je suis informé de la file d'attente, nous travaillons avec des professionnels de santé sur des locaux commerciaux disponibles pour proposer une offre médicale aux habitants et essayer d'avoir la meilleure localisation avec en particulier un accès au PMR et aux personnes âgées. Nous devons structurer une offre de médecins. Je souhaite parler du Mammobile qui va souvent sur le parking du Super M Géant



Casino, qui fait un travail très important pour le dépistage du cancer du sein.

Je suis ravi que des jeunes aient atteint la ligue 1 de futsal. La question des jeunes et de leur facteur de réussite est un sujet fondamental. On doit continuer à travailler. Une initiative a été prise par l'éducation nationale, ce sont les stages de seconde.

Nos collectivités ouvrent un maximum de stages aux élèves de seconde et aux collégiens, parce qu'il y a un certain nombre de jeunes pour qui c'est difficile d'obtenir un stage et d'avoir une vraie expérience. La MLI fera également le lien. Parfois des jeunes font des stages qui malheureusement ne prennent pas en compte tout leur potentiel. Tout comme les emplois saisonniers, avec les job dating, nous essayons d'attribuer ces emplois en fonction de comment ces jeunes se présentent, exposent leur motivation, travaillent sur leur savoir-être, mais aussi pour accompagner les deux ou trois mois de jobs d'été et leur projet de formation. Si un étudiant, à cause de parcours Sup est envoyé loin, cela peut freiner voire interrompre ses études.

**Question :** Bravo pour vos actions ! Il y a beaucoup de projets sur les Cévennes, avez-vous des projets pour la rue Las Rébès ? J'ai beaucoup écrit à la mairie, sans réponse. Je viens de me faire cambrioler. Y a-t-il un projet sur Las Rébès afin d'améliorer la vie des habitants ?

**Michaël Delafosse :** Sur les Cévennes, nous allons d'abord effectuer une opération garage. Nous avons parlé des barbecues en haut sur les toits, mais il y a ce qui se passe en bas également. Nous avons un gros travail à opérer car nous sommes sur un enjeu de reconquête. L'espace public ne doit pas être envahi, ni par les voitures, et encore moins par les voitures ventouses. Nous avons un travail de réappropriation.

**Question :** Merci pour cette conquête de l'Ouest, les Cévennes en avaient bien besoin ! Sur le quartier, vous entrevoyez également de démolir le bâtiment M, c'est une bonne chose. C'est dommage



parce qu'il a été rénové en 2020. Est-il prévu par cette démolition de récupérer les matériaux, dont des VMC toute neuves ?

**Michaël Delafosse :** Sur le réemploi des bâtiments détruits, vous avez parfaitement raison. Une filière d'économie sociale et solidaire a été créée dans le quartier de la Restanque et nous l'avons soutenue. C'est Mas Réemploi, sur l'ancien site du constructeur, une association dédiée au réemploi des matériaux du bâtiment qui a réussi à créer sept emplois. Par exemple, les bâtiments qui sont détruits du côté de la Tour d'Assas, les pierres, des éviers sont reconditionnés. Des artisans bien identifiés dans l'économie de la construction peuvent bénéficier de coûts réduits sur les matériaux ainsi récupérés.